



Préfecture de La Réunion

**Direction Régionale
Des Affaires Sanitaires et Sociales**

Pole Ressources Bureau des Examens et Concours

D:\AAA DURAND 2004\FONCTION PUB HOSPI 04\ASSISTANT
SOCIO EDDUC\EPSMR\AR ouv epsmr educ spe.doc

Affaire suivie par : Jacqueline DURAND
Tel 02 62 93 95 58 / Fax 02 62 41 19 62
mel fonctionnel : DR974-EXAMENS-CONCOURS@sante.gouv.fr
mél personnel : Jacqueline.DURAND.DR974@sante.gouv.fr

ARRETE N° 61 / DRASS / BEC

**Portant ouverture d'un concours sur titres
en vue de pourvoir 2 postes d'assistants socio-éducatif (emploi d'éducateur spécialisé)
à l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion à Saint-Paul (la Réunion 974)**

LE PREFET DE LA REUNION Officier de la Légion d'honneur

- Vu** la loi du 19 mars 1946 érigeant la Réunion en département et l'ensemble des textes qui l'ont complétée ou modifiée
- Vu** la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- Vu** le décret n° 93-652 du 26 mars 1963 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économies sociale et familiale, des animateurs, des éducateurs techniques spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** l'arrêté du 27 juillet 1993 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économie sociale et familiale, des animateurs, des éducateurs techniques spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière art 1^{er} ;
- Vu** l'avis de vacances de 2 postes d'assistants socio-éducatif (emploi d'éducateur spécialisé) à l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion à Saint-Paul (Réunion 974) paru sur le 3615 HOSPIMOB le 17 septembre 2004 ;
- Vu** la demande de Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion à Saint-Paul (la Réunion 974) en date du 03 novembre 2004;
- Sur** proposition de Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;

ARRETE

- Article 1** Un concours sur titres est ouvert à l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion à Saint-Paul (la Réunion 974) en vue du recrutement de deux assistants socio-éducatif (emploi d'éducateur spécialisé) ;
- Article 2** le présent concours fera l'objet d'une publicité par insertion au Journal officiel de la République Française et affichage au centre hospitalier concerné ;
- Article 3** Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales et Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion à (la Réunion 974) sont chargé, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Fait à Saint Denis le 8 décembre 2004

P. le préfet et par délégation,
Le Directeur Régional des Affaires et Sociales

Pierre CARDONA